



T4 2025

Rapport d'engagement

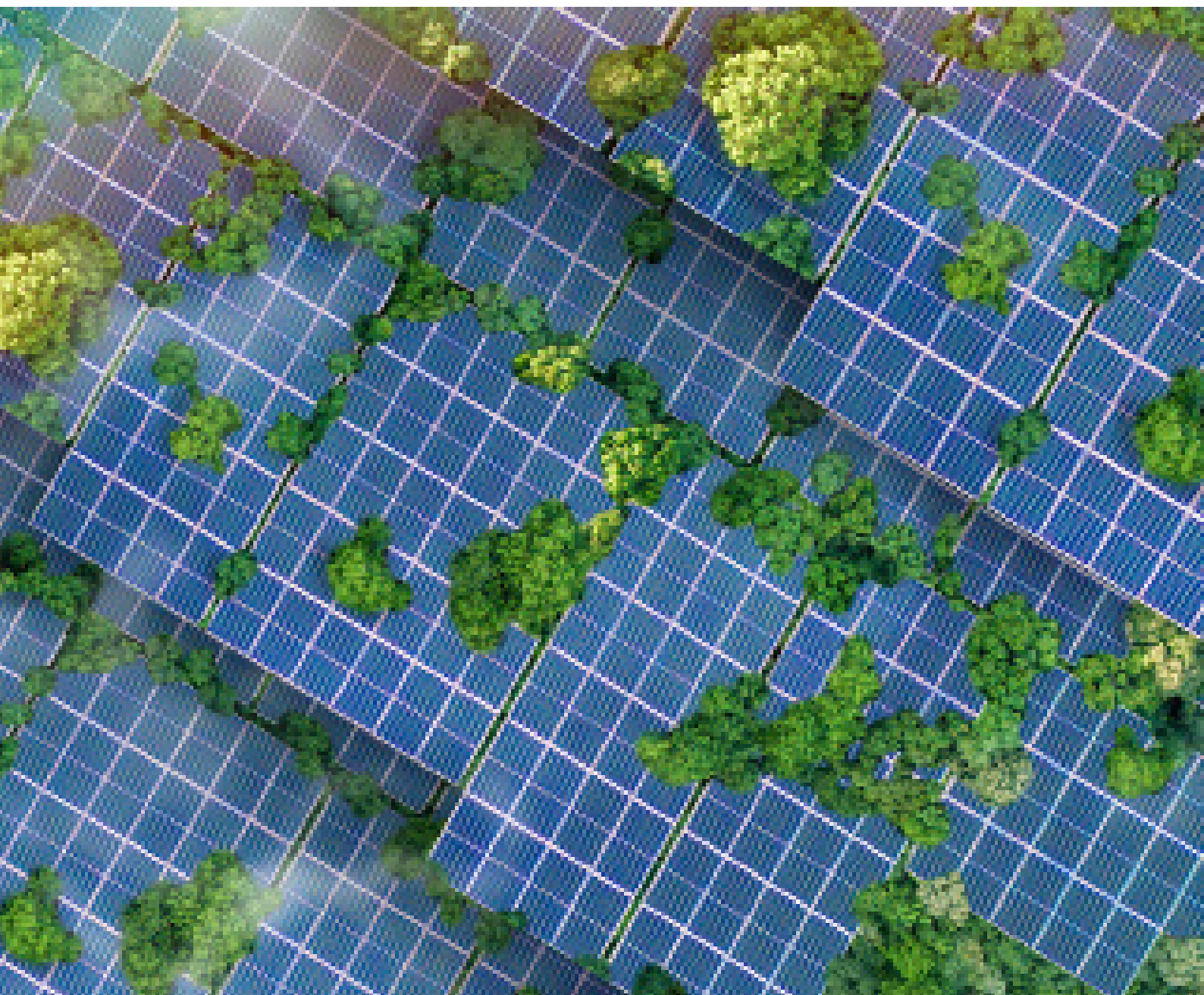


TABLE DES MATIÈRES

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DU T4 2025	3
---	----------

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DE 2025	4
--	----------

NOS ENGAGEMENTS	5
------------------------	----------

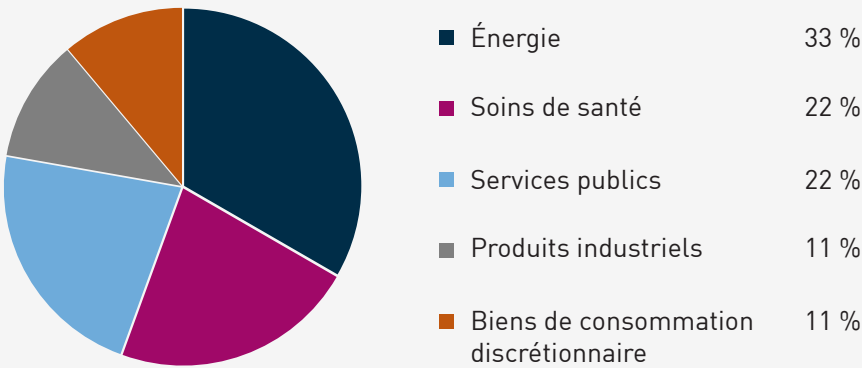
Fabricant mondial d'équipement automobile d'origine	5
---	---

Exploitant canadien de résidences pour personnes âgées	6
--	---

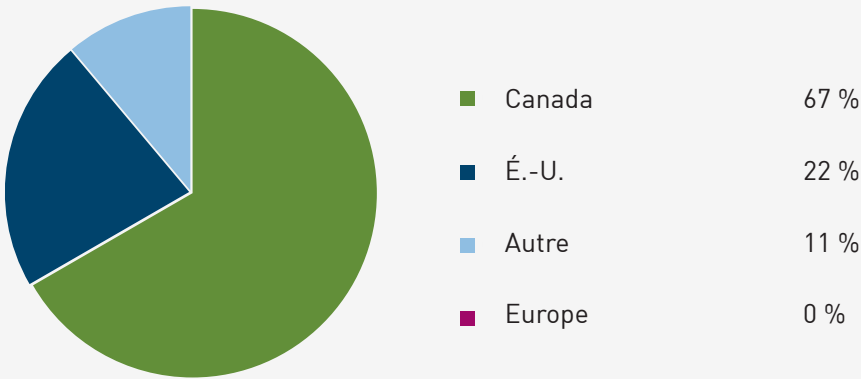
Société nord-américaine d'énergie	7
-----------------------------------	---

Répartition des engagements du T4 2025

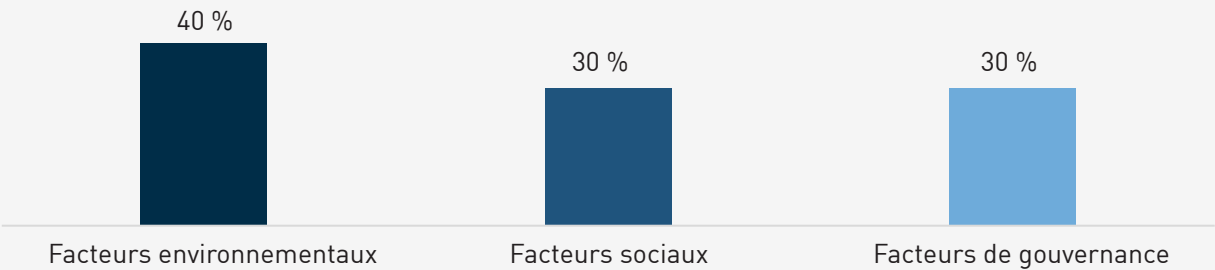
Engagements par secteur



Engagements par zone géographique



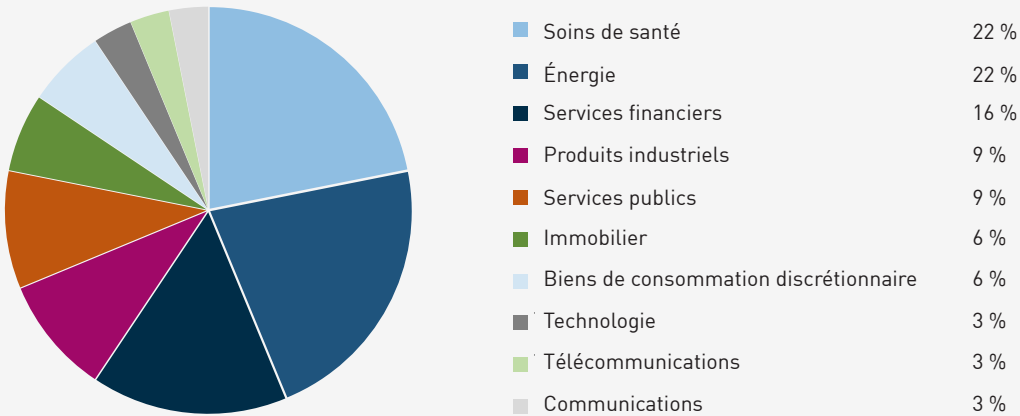
Sujets de discussion sur les facteurs ESG



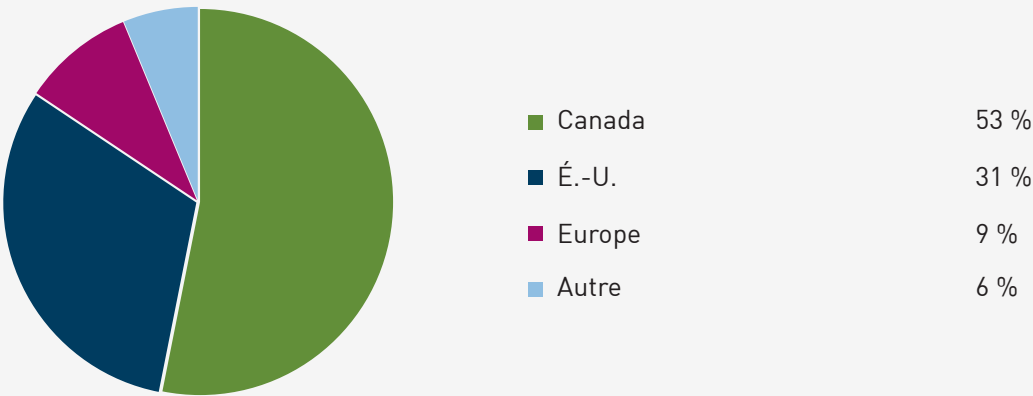
Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

Répartition des engagements de 2025

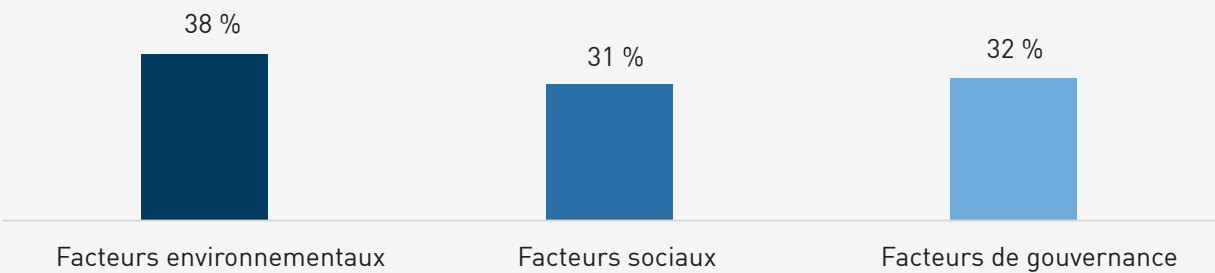
Engagements par secteur



Engagements par zone géographique



Sujets de discussion sur les facteurs ESG



Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

Nos engagements

Fabricant mondial d'équipement automobile d'origine



Secteur : Biens de consommation discrétionnaire

Zone géographique : Corée du Sud

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et de gouvernance

Motif de l'engagement

- Nous avons engagé un dialogue avec ce fabricant mondial d'équipement automobile d'origine afin de mieux comprendre son approche en matière d'ESG ainsi que sa stratégie de décarbonation à long terme, dans un contexte réglementaire et de marché en évolution, notamment en raison du récent ralentissement de la demande de véhicules électriques. À titre de position de base de taille moyenne détenue dans plusieurs portefeuilles, nous avons mis l'accent sur la façon dont la société adapte sa stratégie de véhicules électriques tout en maintenant ses objectifs environnementaux à long terme, en parallèle avec la supervision de la gouvernance, l'assurance qualité et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Faits marquants et résultats

- La discussion a fait ressortir un repositionnement pragmatique de la stratégie d'électrification à court terme de la société. La direction a confirmé que son ambition globale d'atteindre la carboneutralité d'ici 2045 reste intacte et qu'elle a récemment été reconnue par la Science Based Targets initiative. Le principal levier pour atteindre cet objectif reste la transition vers des ventes de véhicules entièrement électrifiés, laquelle devrait représenter environ 90 % des réductions d'émissions au fil du temps. Cependant, en raison d'une demande de véhicules électriques inférieure aux attentes et de pressions accrues sur les marges, la société a abandonné son objectif intermédiaire de ventes de VE pour 2027, tout en conservant ses cibles à échéance plus éloignée. Les véhicules hybrides représentent maintenant près de 16 % des ventes mondiales et plus de 20 % des ventes aux États-Unis; la demande pour ce segment devrait atteindre un sommet autour de 2030, avant une reprise soutenue de l'adoption des VE.
- Les efforts de décarbonation opérationnelle progressent en parallèle. La société accroît l'utilisation de l'énergie renouvelable dans l'ensemble de son réseau de fabrication, les usines à l'étranger étant actuellement en cours de conversion. Cependant, sa plus grande installation nationale devrait effectuer sa transition après 2035 en raison de considérations liées à l'ampleur des activités et à la main-d'œuvre. Les discussions sur la stratégie en matière de batteries ont porté sur la prolongation de leur durée de vie et l'optimisation des circuits de recyclage, plutôt que sur le remplacement modulaire, en plus d'aborder des approches d'approvisionnement ciblées par région.
- La gestion de la chaîne d'approvisionnement et les pratiques de gouvernance continuent d'évoluer. Les évaluations des risques ESG ont été élargies, passant des fournisseurs nationaux aux fournisseurs mondiaux de premier rang, et couvrent désormais 74 filiales. Bien qu'il soit difficile de mettre fin aux relations avec les fournisseurs, des plans d'action correctifs et des mesures de remédiation sont intégrés aux processus d'approvisionnement.
- Dans l'ensemble, l'engagement a renforcé une vision constructive de la capacité de la société à équilibrer les réalités du marché à court terme avec des cadres de décarbonation et de gouvernance crédibles à long terme. Aucune modification n'a été apportée au positionnement de notre portefeuille.

Exploitant canadien de résidences pour personnes âgées



Secteur : Soins de santé

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Environnement, société et gouvernance

Motif de l'engagement

- Nous avons engagé un dialogue avec cet exploitant canadien de résidences pour personnes âgées afin de mieux comprendre l'évolution de sa stratégie ESG, qui en est encore à ses débuts, en mettant un accent particulier sur les risques liés à la gouvernance. Les principaux points d'intérêt comprenaient le niveau de maturité des rapports ESG, la préparation aux situations d'urgence dans un contexte d'événements météorologiques extrêmes plus fréquents, ainsi que la supervision des litiges en cours.

Faits marquants et résultats

- La discussion a mis en lumière des progrès graduels mais tangibles dans l'intégration des critères ESG au cours des dernières années, avec un accent marqué sur les aspects sociaux, compte tenu de la nature des activités. L'émetteur publie désormais un rapport ESG annuel, alors qu'aucune divulgation formelle n'existait il y a quelques années, et a décrit les efforts en cours pour améliorer la qualité des données et la profondeur des rapports. Un comité ESG relevant du conseil d'administration a été créé, et plusieurs personnes au sein de l'organisation assument des responsabilités liées à l'ESG, notamment la supervision des services publics et du traitement des eaux usées. Néanmoins, il n'existe pas de rôle ESG à temps plein, et l'émetteur n'a pas encore pris d'engagement à l'égard de cadres ESG externes ou d'initiatives de l'industrie.
- Les rapports environnementaux sont en cours d'élaboration. La direction a insisté sur la nécessité de disposer de données de référence fiables avant d'étendre la divulgation, particulièrement en ce qui concerne la production et le réacheminement des déchets, avec des données sur les déchets plus complètes attendues pour le prochain rapport. Aucun objectif de réduction des émissions à moyen ou long terme n'a été fixé; l'émetteur a fait preuve de prudence liée à la disponibilité des données, aux contraintes réglementaires et à la nature énergivore des activités de soins 24 heures sur 24. Aucune certification formelle par un tiers pour les bâtiments n'a été recherchée, bien que les pratiques exemplaires pertinentes aient été intégrées aux opérations, et qu'une accréditation alternative axée sur la qualité des soins ait été obtenue.
- D'un point de vue gouvernance et gestion des risques, l'émetteur a présenté des pratiques solides en matière de préparation aux situations d'urgence, notamment les évaluations des risques physiques, la planification de la reprise après sinistre, la formation du personnel et la coordination avec les collectivités locales ainsi qu'avec d'autres exploitants. Ces mesures ont été testées lors des récents incendies de forêt, où plusieurs résidences ont accueilli des résidents déplacés provenant des zones touchées. La surveillance de la cybersécurité a été renforcée au niveau du conseil d'administration, avec des projets de présentation améliorée de l'information et d'évaluations des risques par des tiers. Les litiges en cours liés à la COVID demeurent en phase de découverte, les frais de défense étant couverts par l'assurance, et aucun impact financier à court terme n'est anticipé.
- Dans l'ensemble, cet engagement a permis de se rassurer quant à l'orientation de l'émetteur en matière d'ESG, malgré le caractère encore précoce de sa stratégie. Aucune modification n'a été apportée au positionnement de notre portefeuille.

Société nord-américaine d'énergie



Secteur : Énergie

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Environnement, société et gouvernance

Motif de l'engagement

- Cet engagement de suivi avec une grande entreprise nord-américaine du secteur des infrastructures énergétiques visait à mesurer les progrès par rapport aux enjeux soulevés précédemment, en particulier l'intensité accrue des émissions, l'évolution des objectifs climatiques et le rendement en matière de sécurité.
- En tant que l'un des plus importants émetteurs d'obligations en Amérique du Nord et avec une position significative détenue dans plusieurs de nos portefeuilles, l'approche de l'émetteur en matière de gestion des émissions, d'harmonisation réglementaire et de surveillance de la gouvernance demeure un axe central de notre suivi ESG continu.

Faits marquants et résultats

- La discussion de suivi a porté sur les changements récents apportés aux cibles climatiques de l'émetteur et sur la justification sous-jacente. Depuis le précédent engagement, la société a retiré son objectif de neutralité carbone d'ici 2050, invoquant l'incertitude réglementaire liée au projet de loi C-59, une demande en gaz naturel plus élevée que prévu et des avancées technologiques plus lentes que prévu.
- La direction a décrit la cible initiale comme ayant été établie durant une période de « pic d'optimisme du marché », en soulignant que les contraintes pratiques liées aux émissions des stations de compression, qui représentent environ 80 % de l'actif, se sont révélées plus complexes que prévu. En remplacement de l'objectif précédent de réduction absolue des émissions de 30 % d'ici 2030, la société a introduit un nouvel objectif visant à réduire l'intensité méthane de 40 % à 55 % d'ici 2035. Le méthane représente environ 19 % des émissions de portée 1, concentrant ainsi les efforts à court terme sur ce que la direction considère comme le levier de réduction le plus réalisable et rentable. Les cibles plus générales de portée 1 sont toujours en cours d'évaluation, sans échéancier précis communiqué.
- L'émetteur a réitéré que la suppression d'une année cible fixe de carboneutralité ne signifie pas un recul en matière de décarbonation, mais reflète plutôt le souhait de conserver de la souplesse à mesure que la technologie, la clarté réglementaire et les systèmes énergétiques évoluent. Les actions à court terme restent axées sur la gestion du méthane, l'électrification lorsque possible, ainsi que sur des projets pilotes impliquant la capture du carbone et le mélange d'hydrogène sur les sites de compression. L'exposition à la transition à plus long terme se poursuit par le biais d'investissements dans le nucléaire et les technologies connexes.
- D'un point de vue social et de gouvernance, la direction a fourni des mises à jour sur la sécurité et l'engagement auprès des populations autochtones. Les indicateurs de sécurité ont évolué, passant du taux de fréquence des incidents enregistrables aux taux de blessures graves et de mortalité, conformément aux pratiques exemplaires du secteur et en réponse aux faibles rendements antérieurs. La participation économique des communautés autochtones reste une priorité, bien que les dépenses aient diminué après l'achèvement d'un projet majeur; les conseils consultatifs et les options de participation au capital continuent de guider l'engagement. La supervision de la durabilité par le conseil demeure solide, avec des compétences ESG intégrées à la majorité des administrateurs et des rapports réguliers aux comités concernés.
- Dans l'ensemble, ce suivi a fourni un contexte plus clair sur les récents changements de cibles et a renforcé la sensibilisation de la direction concernant les rendements ESG passés, tout en présentant des plans concrets pour traiter les domaines qui relèvent de son contrôle. Aucune modification n'a été apportée au positionnement de notre portefeuille.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

RP Investment Advisors LP (« RPIA ») fournit les renseignements figurant dans les présentes à titre informatif seulement. Ils ne tiennent pas lieu de conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux, de conseils de placement ou autres, et personne ne devrait utiliser ce contenu ou s'y fier à cet égard sans obtenir les conseils professionnels appropriés. Ils proviennent de sources jugées fiables, bien que leur exactitude ou leur exhaustivité ne soit pas une garantie; RPIA n'assume aucune responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit en les fournissant. Des modifications peuvent être apportées aux renseignements fournis et RPIA n'est aucunement tenue de communiquer les révisions ou les mises à jour des renseignements présentés. Sauf indication contraire, tous les renseignements proviennent de RPIA. Les « énoncés prospectifs » reposent sur des hypothèses formulées par RPIA à l'égard de ses opinions et stratégies de placement dans certaines conditions de marché et sont assujettis à un certain nombre de facteurs atténuants. La conjoncture économique et les conditions du marché sont susceptibles de changer, ce qui peut avoir une incidence importante sur les événements futurs réels et, par conséquent, sur les points de vue de RPIA, sur le succès des stratégies prévues par RPIA ainsi que sur sa ligne de conduite réelle. Les renseignements présentés ne constituent pas le fondement d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les produits et services de RPIA ne sont offerts que dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts et aux investisseurs qui y sont admissibles en vertu des règlements applicables. Les stratégies et les fonds gérés de RPIA comportent un risque de perte financière. Les rendements ne sont pas garantis et les rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

RPIA est un signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU et, dans le cadre de notre engagement, nous tenons compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans nos activités d'entreprise, y compris notre processus de placement. Les facteurs ESG sont des considérations importantes dans notre processus de gestion des placements, mais ils s'ajoutent à nos principales fonctions de recherche et d'analyse financières et de crédit. Les facteurs ESG qui peuvent être pris en compte dans le cadre de notre processus de placement comprennent les questions relatives au changement climatique, à l'utilisation de l'énergie, à l'efficacité énergétique, aux émissions, aux déchets, à la pollution, aux droits de la personne, aux répercussions sur les communautés locales, aux pratiques de travail, aux conditions de travail des employés, à la santé et à la sécurité de nos employés et de ceux de nos sociétés affiliées, aux relations avec les employés et à la diversité des employés, à la rémunération des dirigeants, aux pots-de-vin et à la corruption, à l'indépendance du conseil d'administration, à la composition et à la diversité du conseil d'administration, à l'alignement des intérêts des actionnaires sur ceux des dirigeants, aux droits des actionnaires et aux politiques des sociétés en matière de facteurs ESG.

L'intégration des facteurs ESG, y compris les composantes liées à l'engagement des émetteurs, est une approche de placement à l'échelle de la société, mais la pondération et l'importance de cette approche dans notre processus de gestion des placements peuvent varier d'un fonds d'investissement que nous gérons à l'autre. Il y a toujours lieu de se reporter aux documents de placement pertinents pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs et les stratégies de placement d'un fonds donné ainsi que sur les risques qui y sont associés. La prise en compte et la mise en œuvre des facteurs ESG sont également soumises aux politiques internes de placement et de gestion des risques de RPIA et peuvent être révisées en fonction des exigences de convenance des placements, du positionnement actuel du portefeuille et des facteurs économiques et de marché externes.

La pondération des facteurs ESG dans le processus de placement des fonds communs de placement gérés par RPIA, y compris le Fonds de revenu stratégique plus RP, le Fonds d'obligations à escompte objectif 2026 RP, le Fonds d'occasions de crédit alternatif RP et le Fonds alternatif d'obligations mondiales RP, est limitée et plus faible que celle de l'analyse financière et de crédit principale utilisée dans la gestion de ces fonds. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié du fonds pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs, les stratégies et les risques de placement de chaque fonds. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé pourrait ne pas se reproduire. Consultez toujours votre courtier en valeurs mobilières inscrit avant d'investir dans des fonds communs de placement.



RPIA

43, avenue Hazelton,
Toronto (Ontario)
M5R 2E3

www.rpia.ca

Adresse de courriel : esg@rpia.ca

Requêtes générales : 1-647-776-1777

Services aux investisseurs : 1-647-776-2566